

**Épreuve E1 : CULTURE GÉNÉRALE ET EXPRESSION**  
**(Unité 1)**  
**(Coefficient 2)**

### 1. FINALITÉS ET OBJECTIFS :

L'objectif visé est de certifier l'aptitude des candidats à communiquer avec efficacité dans la vie courante et dans la vie professionnelle.

**L'évaluation sert donc à vérifier les capacités du candidat à :**

- tirer parti des documents lus dans l'année et de la réflexion menée en cours ;
- rendre compte d'une culture acquise en cours de formation ;
- apprécier un message ou une situation ;
- communiquer par écrit ou oralement ;
- appréhender un message ;
- réaliser un message.

### 2. MODES D'ÉVALUATION :

#### 2.1 Contrôle en cours de formation :

L'unité de culture générale et d'expression est constituée de trois situations d'évaluation de poids identiques :

- deux situations relatives à l'évaluation de la capacité du candidat à appréhender et à réaliser un message écrit ;
- **une situation relative à la capacité du candidat à communiquer oralement évaluée lors de la soutenance du rapport de « stage ouvrier ».**

→ *L'épreuve E1, pour un candidat qui n'aurait pas remis son rapport à la date prévue, ne sera pas validée.*

→ *Un candidat, qui aura remis son rapport et répondu à sa convocation pour l'épreuve E1, mais qui ne soutiendra pas le dit rapport, se verra attribuer la note « zéro ».*

#### 1) Première situation d'évaluation (durée indicative : 2 heures) :

a) Objectif général : évaluation de la capacité du candidat à appréhender et réaliser un message écrit.

b) Compétences à évaluer :

- Respecter les contraintes de la langue écrite ;
- Synthétiser des informations : fidélité à la signification des documents, exactitude et précision dans leur compréhension et leur mise en relation, pertinence des choix opérés en fonction du problème posé et de la problématique, cohérence de la production (classement et enchaînement des éléments, équilibre des parties, densité du propos, efficacité du message).

c) Exemple de situation :

Réalisation d'une synthèse de documents à partir de 2 à 3 documents de nature différente (textes littéraires, textes non littéraires, documents iconographiques, tableaux statistiques, etc.) dont chacun est daté et situé dans son contexte. Ces documents font référence au deuxième thème du programme de la deuxième année de STS.

#### 2) Deuxième situation d'évaluation (durée indicative : 2 heures) :

a) Objectif général : évaluation de la capacité du candidat à appréhender et réaliser un message écrit.

b) Compétences à évaluer :

- Respecter les contraintes de la langue écrite ;
- Répondre de façon argumentée à une question posée en relation avec les documents proposés en lecture.

c) Exemple de situation :

À partir d'un dossier donné à lire dans les jours qui précèdent la situation d'évaluation et composé de 2 à 3 documents de nature différente (textes littéraires, textes non littéraires, documents iconographiques, tableaux statistiques, etc.), reliés par une problématique explicite en référence à un des deux thèmes inscrits au programme de la deuxième année de STS, et dont chaque document est daté et situé dans son contexte, rédaction d'une réponse argumentée à une question portant sur la problématique du dossier.

**3) Troisième situation d'évaluation :**

a) Objectif général : évaluation de la capacité du candidat à communiquer oralement.

b) Compétences à évaluer :

- S'adapter à la situation (maîtrise des contraintes de temps, de lieu, d'objectifs et d'adaptation au destinataire, choix des moyens d'expression appropriés, prise en compte de l'attitude et des questions du ou des interlocuteurs) ;
- Organiser un message oral : respect du sujet, structure interne du message (intelligibilité, précision et pertinence des idées, valeur de l'argumentation, netteté de la conclusion, pertinence des réponses ...).

c) Situation :

La capacité du candidat à communiquer oralement est évaluée au moment de la soutenance du rapport de stage « ouvrier ».

**Chaque situation est notée sur 20 points. La note globale est ramenée à une note sur 20.**

**2.2 Épreuve ponctuelle :** une épreuve écrite de durée 4 heures et de coefficient 2

On propose trois à quatre documents de nature différente (textes littéraires, textes non littéraires, documents iconographiques, tableaux statistiques, etc.) choisis en référence à l'un des deux thèmes inscrits au programme de la deuxième année de STS.

Chacun d'eux est daté et situé dans son contexte.

- Première partie : synthèse (notée sur 40) :

Le candidat rédige une synthèse objective en confrontant les documents fournis.

- Deuxième partie : écriture personnelle (notée sur 20) :

Le candidat répond de façon argumentée à une question relative aux documents proposés.

La question posée invite à confronter les documents proposés en synthèse et les études de documents menée dans l'année en cours de "culture générale et expression".

**La note globale est ramenée à une note sur 20 points.**

**Épreuve E2 : LANGUE VIVANTE ÉTRANGÈRE - ANGLAIS**  
**(Unité 2)**  
**(Coefficient 2)**

## 1. FINALITÉS ET OBJECTIFS

Afin de ne pas occulter la composante professionnelle qui doit rester un élément structurant de la formation du futur technicien supérieur, mais de ne pas limiter pour autant l'expression à l'utilisation de la langue dans la spécialité, le candidat est soumis à une épreuve orale comportant deux supports d'évaluation :

- un support relatif à sa spécialité dont on vérifiera la compréhension,
- un autre type de support pour l'entretien en langue vivante étrangère proprement dit.

## 2. MODES D'ÉVALUATION :

### 2.1 Contrôle en cours de formation :

L'épreuve est constituée de deux situations d'évaluation, de poids identique, correspondant aux deux capacités : compréhension orale et expression orale

#### 1° - Première situation d'évaluation : compréhension orale

Évaluer à partir d'un support audio-oral l'aptitude à comprendre le message auditif exprimé en langue vivante étrangère par le biais de :

- questions factuelles simples
- questions à choix multiples
- reproductions des éléments essentiels d'information issus du document
- résumés rédigés en langue vivante étrangère ou en français.

Le candidat devra faire la preuve des compétences suivantes :

- anticipation
- repérage, identification des éléments prévisibles
- sélection, organisation, hiérarchisation des informations
- inférence.

#### 2° Deuxième situation d'évaluation : expression orale.

**Elle prendra appui sur la présentation d'un résumé du rapport de « stage ouvrier »**

Évaluer la capacité à s'exprimer oralement en langue vivante étrangère de façon pertinente et intelligible. Le support utilisé permettra d'évaluer l'aptitude à dialoguer en langue vivante étrangère dans une situation liée au domaine professionnel (présentation d'un résumé du rapport de « stage ouvrier » en anglais) au moyen de phrases simples, composées et complexes.

Le candidat devra faire preuve des compétences et aptitudes suivantes :

- mobiliser les acquis ;
- aptitude à la reformuler justement et précisément ;
- aptitude à combiner des éléments acquis en cours de formation en énoncés pertinents et intelligibles ;
- mobiliser les exigences lexicale et grammaticale (cf. programme de consolidation de la seconde).

→ L'épreuve E2, pour un candidat qui n'aurait pas remis son rapport à la date prévue, ne sera pas validée.

→ Un candidat, qui aura remis son rapport et répondu à sa convocation pour l'épreuve E2, mais qui ne soutiendra pas le dit rapport, se verra attribuer la note « zéro ».

### 2.2 Épreuve ponctuelle : une épreuve orale de durée 20 minutes (préparation 40 minutes) et de coefficient 2

Elle se déroulera selon les modalités suivantes :

1. Préparation de l'épreuve en loge : le candidat préparera un compte rendu et un commentaire à partir de supports textuels, iconographiques ou de brefs enregistrements audios ou vidéos. Il prendra des notes (de 15 à 20 lignes maximum)
2. Entretien en langue vivante étrangère avec l'examineur à partir du ou des supports et des notes prises par le candidat au cours de la préparation en loge :
  - a. Document du support relatif à sa spécialité : pour la vérification de la compréhension, l'examineur pourra proposer au candidat des exercices spécifiques destinés à vérifier sa compréhension, y compris la traduction d'un extrait, mais on évitera un recours abusif au français.
  - b. Autre type de support : résumé et commentaire de document par le candidat (prise de parole en continu par le candidat à partir de notes qu'il aura prises pendant la préparation) suivis d'un entretien en langue vivante étrangère avec l'examineur.

## 2.3 Culture générale et expression :

### 2.3.1 Objectifs généraux :

Le but de l'enseignement du français dans les sections de techniciens supérieurs est de donner aux étudiants la culture générale dont ils auront besoin dans leur vie professionnelle et dans leur vie de citoyen et de les rendre aptes à une communication efficace à l'oral et à l'écrit.

### 2.3.2 Objectifs du stage « ouvrier » :

Le rapport de stage « ouvrier » maille l'enseignement de culture générale et d'expression et l'enseignement professionnel au travers de la présentation d'une entreprise, avec la description de ses enjeux technologiques, économiques et sociaux.

Afin d'en assurer le caractère formateur, le stage est placé sous la responsabilité pédagogique des professeurs assurant les enseignements généraux et professionnels. L'équipe pédagogique dans son ensemble est responsable de l'explicitation de ses objectifs, de sa mise en place, de son suivi et de l'exploitation qui en est faite. Elle doit veiller à informer les responsables des entreprises ou des établissements d'accueil des objectifs du stage et plus particulièrement des compétences qu'il vise à conforter.

Le contrôle en cours de formation valide ici, la communication orale en langue française (3<sup>ème</sup> situation d'évaluation).

## 2.4 Anglais :

### 2.4.1 Objectifs :

Étudier une langue vivante étrangère contribue à la formation intellectuelle et à l'enrichissement culturel de l'individu. Pour l'étudiant de brevet de technicien supérieur, cette étude est une composante de la formation professionnelle et la maîtrise de la langue anglaise est une compétence indispensable à l'exercice de la profession.

Sans négliger aucun des quatre savoir-faire linguistiques fondamentaux (comprendre, parler, lire et écrire la langue vivante étrangère), on s'attachera à satisfaire les besoins spécifiques à l'activité professionnelle courante et à l'utilisation de la langue anglaise dans l'exercice du métier.

### 2.4.2 Objectifs du stage « ouvrier » :

Le rapport de stage « ouvrier » maille l'enseignement d'anglais et l'enseignement professionnel au travers de la présentation d'une entreprise, avec la description de ses enjeux technologiques, économiques et sociaux.

Afin d'en assurer le caractère formateur, le stage est placé sous la responsabilité pédagogique des professeurs assurant les enseignements généraux et professionnels. L'équipe pédagogique dans son ensemble est responsable de l'explicitation de ses objectifs, de sa mise en place, de son suivi et de l'exploitation qui en est faite. Elle doit veiller à informer les responsables des entreprises ou des établissements d'accueil des objectifs du stage et plus particulièrement des compétences qu'il vise à conforter.

Le contrôle en cours de formation valide ici, la communication orale en langue anglaise (2<sup>ème</sup> situation d'évaluation).

## Brevet de Technicien Supérieur Electrotechnique

**Epreuve d'expression orale** (préparation 15 mn, durée 15 mn coefficient 1)

Entourer le nombre de points attribués pour chaque degré et reporter le total en fin de colonne

<b>A. S'exprimer en continu</b> (Entourer la note choisie)		<b>B. Prendre part à une conversation</b> (Entourer la note choisie)		<b>C. Échelle de réception / recevabilité linguistique</b>	
<b>Degré 1</b>		<b>Degré 1</b>			
- Récite le résumé du rapport de stage par cœur ou paraphrase le rapport à l'aide d'énoncés très courts, stéréotypés et isolés.	<b>4</b>	Peut intervenir simplement, mais la communication repose sur l'aide apportée par l'examineur (répétition et reformulation). Peut être parfois difficile à suivre.	<b>4</b>	<b>Etendue du vocabulaire : 4 pts</b> - Possède un répertoire élémentaire de mots et expressions courantes : <b>1 pt</b> - Possède un vocabulaire suffisant pour assurer une communication élémentaire : <b>3 pts</b> - Possède un lexique assez étendu pour parler des sujets relatifs à son domaine, cependant des lacunes lexicales peuvent entraîner l'usage de périphrases : <b>4 pts</b>	
<b>Degré 2</b>		<b>Degré 2</b>			
Présente le résumé du rapport de stage brièvement et simplement en une liste de points successifs en suivant le plan du résumé.	<b>10</b>	Répond et réagit de façon simple sans prendre l'initiative. Echange une information limitée et doit souvent transiger sur le sens.	<b>10</b>	<b>Correction grammaticale : 5 pts</b> - Contrôle limité de quelques structures simples : <b>1 pt</b> - Maîtrise aléatoire de structures simples : <b>2 pts</b> - Correction suffisante dans l'emploi de structures courantes : <b>3 pts</b> - Pas d'erreurs conduisant à des malentendus. Assez bon contrôle grammatical : <b>5 pts</b>	
<b>Degré 3</b>		<b>Degré 3</b>			
Présente le rapport de façon personnelle comme une suite linéaire de points qui s'enchaînent; explicite les points importants avec une certaine précision.	<b>16</b>	S'implique dans l'échange, demande des éclaircissements si nécessaire, se reprend, reformule et tente d'expliquer même maladroitement ce qu'il a retiré du stage sur les plans humain et socio culturel. Parvient à faire comprendre ses opinions et réactions même si les interventions sont parfois brèves.	<b>16</b>	<b>Prononciation : 5 pts</b> - Compréhensible avec quelques efforts : <b>1 pt</b> - Suffisamment claire pour être comprise malgré un accent français : <b>3 pts</b> - Clairement intelligible, erreurs occasionnelles : <b>4 pts</b> - Claire et naturelle : <b>5pts</b>	
<b>Degré 4</b>		<b>Degré 4</b>			
Présente le rapport de stage d'une façon personnelle claire et organisée, qui met en évidence points importants, exemples et détails pertinents.	<b>20</b>	Parvient à faire ressortir de façon convaincante ce que le stage lui a apporté sur les plans humain et socioculturel. Cherche à convaincre en argumentant et réagit avec vivacité et pertinence, prenant même parfois l'initiative de l'échange (pour raconter une anecdote par exemple).	<b>20</b>	<b>Aisance, fluidité, débit : 5 pts</b> - Nombreuses pauses pour chercher ses mots : <b>1pt</b> - Echanges courts, hésitations et faux démarrages : <b>2 pts</b> - Discours compréhensible avec pauses dans les séquences les plus longues : <b>3 pts</b> - Débit assez régulier, pas de longues pauses : <b>5 pts</b>	
<b>Bonus</b> Fait preuve de culture personnelle	<b>2 pts</b>	<b>Bonus</b> Fait preuve de culture personnelle	<b>2 pts</b>	<b>Bonus</b> Qualités de communicateur (voix, gestuelle, contact visuel)	<b>2 pts</b>
<b>Total colonne A</b> <b>Note sur 20</b>		<b>Total colonne B.</b> <b>Note sur 20</b>		<b>Total colonne C</b> <b>Note sur 20</b>	
<b>Total (A + B + C) = ..... / 60</b>					
<b>Note de l'élève = ..... / 20</b>					

## DOCUMENT D'INFORMATION

Académie :	<b>BTS ÉLECTROTECHNIQUE</b>	Nom :
Établissement :	Session :	Prénom :
Fiche d'évaluation Épreuve E1 «CULTURE GENERALE ET EXPRESSION »		Date de l'évaluation :

<b>COMMUNIQUER ORALEMENT (CCF 3)</b>	<b>Durée : 20 min.</b>
--------------------------------------	------------------------

Compétences évaluées	S'adapter à la situation
	Organiser un message oral
Support :	Soutenance du rapport de <i>stage ouvrier</i>

<b>COMMUNICATION</b>			
1	Prendre en compte la situation d'énonciation	7 pts	
2	Maîtriser la communication orale dans ses spécificités non-verbales		
3	Gérer correctement le temps imparti		
CONNAISSANCE DE L'ENTREPRISE			
1	Rendre compte de connaissances sur l'entreprise et sur le rôle qu'y tient la spécialité	7 pts	
2	Présenter une expérience dans l'entreprise de façon réflexive et personnalisée		
EXPRESSION			
1	Conduire l'exposé selon une progression logique et clarifiée	6 pts	
2	Utiliser une langue correcte		
3	Adapter le langage au destinataire		

Appréciations :		
Nom du professeur :	Signature du professeur :	Note/20